

Enseignants : Mmes Bayssette, Boulhaïs, Chaït, Chassain, Hannoun, Leyniac, Martin, Pacreau, Pérille, Quèbre, Schipper, Sonfils, Tonon

Mairie : Mme Rivière, conseillère municipale déléguée Jeunesse et jumelage

Parents d'élèves API Hastignan: Mmes Defoort, Greslot, Ligault, Nicot et M Hudrisier

Parents d'élèves FCPE : Mmes Bartholome, Bourbon, Brun, Cortinas Lebrun, Meunier, Rodziewicz, Varlet.

Invités supplémentaires : Mr Allain (CLAE), Mme Terrou (cantine), Mme Gabet (EVS)

Séance ouverte à 18h10

1. RENTREE 2017 : EFFECTIFS

Actuellement, il y a 305 élèves au sein de l'école.

Au regard des 71 élèves actuellement en grande section et susceptibles de dépendre de l'Elémentaire Hastignan, l'équipe enseignante projette un potentiel de 315 élèves pour la rentrée 2017-2018.

En ce qui concerne le passage en 6ème, un pack d'informations sera fourni aux élèves de CM2 au plus tard début avril 2017.

2. PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE)

Mme Pacreau annonce que la commission de sécurité viendra à l'école le 14/03/2017. A cette occasion, cette commission pourra vérifier tous les éléments de sécurité (extincteurs, ...) ainsi que les plans de prévention mis en place.

Mme PACREAU informe le conseil que le lundi 20/03/2017 à 11h30 aura lieu un nouvel exercice de confinement au sein de l'école.

Le personnel de la cantine sera associé à cet exercice alors que le celui du CLAE en est toujours exclu car il n'est pas concerné (il a ses propres exercices dans le bâtiment La Grange à Léo).

3. LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Mme PACREAU informe le conseil qu'aucun gros projet travaux n'est engagé actuellement par la Mairie sur l'école.

Toutefois, les services techniques de la Mairie sont venus pour la mise en place du visiophone au niveau du grand portail (dans le cadre du PPMS).

Travaux engagés

Mme RIVIERE (conseillère municipale déléguée Jeunesse et jumelage) intervient pour parler des travaux engagés ou en projet à venir :

- Clôture endommagée : les planches en bois de remplacement sont arrivées et la réparation devrait avoir lieu d'ici la fin mars 2017.
- Aménagement Parking + portillon : ces travaux font partie de la liste des demandes pour le budget 2017 mais ils seront soumis à l'arbitrage lors du conseil municipal du 29/03/2017.

Les parents d'élèves demandent à être informés du projet global d'aménagement de l'école qui doit être voté lors du conseil municipal du 29/03/2017.

La FCPE intervient sur le fait qu'il serait souhaitable que cette communication de la Mairie ait lieu avant le 29/03/2017 car pour rappel, le 1^{er} projet d'aménagement présenté en 2016 avait été refusé par les parents d'élèves car il ne répondait pas aux besoins.

En réponse Mme RIVIERE s'engage à communiquer ce nouveau projet aux parents d'élèves avant le 29/03/2017.

- Rond-Point de l'école :

Mme RIVIERE nous informe également qu'aura lieu fin mars 2017 une réunion de concertation au sujet de l'usage du nouveau rond-point situé proche de l'école. Cette réunion aura lieu en présence des représentants de la Mairie, de la Directrice de l'école Élémentaire, du Principal du Collège d'Hastignan ainsi que des commerçants.

Les parents d'élèves en profitent alors pour faire remonter les différents commentaires reçus au sujet de ce rond-point : le bilan global est que ce rond-point est dangereux tant pour les piétons que pour les véhicules.

La FCPE en profite alors pour rééditer sa demande d'avoir du personnel Mairie aux abords de l'école afin de faciliter la traversée des enfants le matin, à la pause méridienne et l'après-midi.

- Cantine

Au sujet de l'agrandissement de la cantine demandé par les parents d'élèves, Mme RIVIERE nous précise que cette demande n'est pas envisagée par la Mairie.

La FCPE maintient la demande de ces travaux afin d'améliorer les services à la cantine (temps de présence à table des enfants notamment).

La FCPE demande à la Mairie de faire réaliser des mesures de bruit à la cantine (relevés décibels) afin de pouvoir se baser sur des relevés factuels qui permettraient d'appuyer la demande d'agrandissement de la cantine.

Mme PACREAU intervient alors, pour dire que même si la situation à la cantine s'est sensiblement améliorée, l'agrandissement de celle-ci reste une nécessité.

- Handicap

L'API souligne le fait qu'actuellement l'école n'est pas aux normes en ce qui concerne le handicap (accès, ...) et qu'il faudra ouvrir ce sujet très rapidement

4. VIE DE L'ECOLE

- Chorale :

Les répétitions de la chorale (regroupant toutes les classes) ont lieu les lundis matin et la représentation finale aura lieu lors de la journée Portes-Ouvertes du mois de juin 2017.

- Livret Scolaire :

L'API fait part au conseil que des parents d'élèves pensent que la description des niveaux d'appréciation (ex : Atteint, Non atteint, etc.) s'apparente plus à des appréciations associées à des objectifs professionnels qu'à des évaluations scolaires.

Mme PACREAU répond que le Ministère de l'Education Nationale a fourni ces livrets scolaires en l'état pour mise en place et utilisation sans que pour autant les enseignants puissent avoir la main dessus.

Elle informe également, que ce livret scolaire est amené à évoluer (et c'est déjà en cours) en fonction des retours qu'auront fait les équipes enseignantes.

- Récréation :

Suite à des accidents de cour et à des violences verbales entre élèves, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place deux créneaux de récréation : de 10h15 -> 10h30 et de 10h35 -> 10h50 avec pour principes :

- Que ce ne soient jamais les mêmes enfants en même temps
- Que sur une semaine, tous les enfants se voient au moins une fois ;

Ainsi, l'équipe enseignante constate que les enfants ont plus de place pour bouger et donc qu'il y a moins d'accidents, moins de bruit dans la cour et il n'y a plus de violences verbales. La FCPE approuve ces constats car les enfants expriment les mêmes retours.

- Conseil d'élèves :

Mme PACREAU nous informe que pour l'instant ce conseil d'élèves est mis en place dans un but de travail moral et civique.

En effet, il s'agit d'abord d'une explication du rôle de délégué de classe, etc.

Chaque classe a pour mission d'élire 2 délégués/classe.

Mme PACREAU espère pouvoir réaliser le 1^{er} Conseil d'Elèves avant les vacances de Pâques.

- Message à l'attention des parents d'élèves :

Suite à des retours de la part de certains élèves, Mme PACREAU demande aux 2 associations de parents d'élèves de rappeler aux parents qu'ils doivent être vigilants par rapport aux films et aux jeux vidéo que regardent leurs enfants.

En effet, certains films ou jeux ne sont pas adaptés à des enfants d'élémentaire et peuvent entraîner l'enfant à reproduire certaines scènes de violence.

5. MANIFESTATIONS A VENIR

- Carnaval 2017 :

Le carnaval aura lieu le 17/03/2017. A cette occasion les enfants pourront se déguiser à partir de 12h00. Il suffira de leur mettre dans un sac un déguisement qu'ils pourront mettre à partir de 12h00.

- Classes Découvertes :

Mme PACREAU rappelle que les classes découvertes sont financées en partie par la Mairie, en partie par la Coopérative de l'école et enfin en partie par les parents.

Pour alimenter la coopérative, cette année l'équipe enseignante a organisé une tombola, des ventes de gâteaux préparés par les parents et enfin a mis en vente des mugs sur lesquels sont représentés les dessins des enfants (1 version de mug par classe) au prix de 7€.

- Portes Ouvertes :

Les portes ouvertes auront lieu le 23/06/2017.

Elles seront organisées en collaboration avec l'équipe d'animateurs du CLAE

A cette occasion, il y aura la représentation de la chorale de l'école, mais également l'exposition des « œuvres » produites par les enfants.

Cette année, l'école proposera un repas de cour du type « auberge espagnole ».

Les parents d'élèves accueillent ce repas de cour avec beaucoup d'enthousiasme et attendent que l'équipe enseignante reviennent vers eux quant à l'organisation et le déroulé de ces portes ouvertes.

6. CLAE/TAP

M. ALLAIN (Responsable CLAE) informe le conseil que le carnaval géré par le CLAE aura lieu le vendredi 17/03 à partir de 16h. Ce carnaval sera bien entendu déguisé et il y aura l'intervention de la troupe « WOOMPA » à partir de 17h15.

M. ALLAIN fait également un point sur l'avancement du projet de Conseil d'Enfants (mis en place au sein du CLAE). On y aborde et rappelle les règles de vie à adopter par tout le monde. Il informe également le conseil, qu'actuellement les animateurs travaillent sur le sujet suivant avec les enfants « Comment les enfants ressentent et vivent les situations de conflit ? ». Il s'agit là d'une phase de diagnostic dont l'analyse permettra la mise en place pour la rentrée scolaire 2017-2018 d'ateliers traitant du sujet.

7. LA RESTAURATION SCOLAIRE

Globalement, le moment du repas s'est nettement améliorée.

Tout se passe pour le mieux malgré la présence quotidienne (hors mercredi) de 260 enfants à la cantine.

Des parents d'élèves et personne de mairie ont assisté à un repas au mois de décembre. Ce jour-là, les enfants n'ont pas eu le même comportement, ils ont été plus calmes. La mairie n'a donc pas été alarmé par le quotidien du personnel de cantine.

Mme TEROU informe le conseil que le personnel de cantine a comme consigne de tout faire prendre par les enfants sur leurs plateaux et de s'assurer que les enfants goûtent à tout. A ce sujet, elle tient à préciser que, contrairement aux retours de certaines familles, le fait que les enfants sont « forcés » pour manger est totalement faux. Ils doivent goûter mais ils ne sont pas obligés de finir leurs plats.

Mme TEROU constate également que le fait d'obliger les enfants à tout prendre sur leurs plateaux et de les obliger à goûter augmente considérablement le gaspillage.

Il est à noter que dès que les enfants ont terminé de déjeuner, ils peuvent sortir de table même s'ils n'ont pas passé 20 min à table. Il faut que tous les enfants puissent manger dans le temps imparti.

Séance levée à 19h15.

Prochain conseil d'école : 12/06/2017